

2013/5173 - Adoption du Plan climat énergie de la Ville de Lyon - Lancement de la démarche Cit'ergie
(Direction de la Construction) (BMO du 14/01/2013, p. 103)

Rapporteur : Mme ROY Mireille

Mme ROY Mireille, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, après la gastronomie, j'espère que le Plan Climat ne va pas vous paraître trop indigeste !

(Rires.)

Tout d'abord, je me réjouis que la quasi-totalité des Groupes ait un intérêt dans ces questions climatiques, puisque beaucoup d'entre eux ont pris un temps de parole. Alors, j'en profite du coup pour vous inviter à une conférence qui aura lieu aux Archives, jeudi 24 janvier à 18h30 et là vous pourrez apprendre tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le dérèglement climatique, sans jamais oser le demander !

Alors le Plan Climat Energie de la Ville de Lyon, plus sérieusement, c'est un plan municipal, complémentaire à celui du Grand Lyon. Il est, bien sûr, hors de question de recommencer ce qui a déjà été fait, mais donc nous allons nous attacher à nos compétences propres. C'est un plan qui va s'articuler avec celui du Grand Lyon et aussi qui s'articulera avec le Schéma Régional Climat Air Energie. Alors, comme je le disais, ce plan concernera uniquement nos compétences et non tous les usagers du territoire, contrairement à celui du Grand Lyon.

Nous avons deux obligations légales pour les communes de plus de 50.000 habitants, suite au Grenelle de l'Environnement, mais disons-le tout de suite, le Grenelle est venu nous donner simplement un cadre, puisque nous n'avons pas attendu le Grenelle pour avoir des actions assez exemplaires et des réalisations formidables, déjà à Lyon.

Nous avons deux obligations :

- établir un diagnostic complet des émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes, qui sont liées à nos activités : ce que nous avons fait dès 2011 avec le Bilan Carbone.

- la deuxième obligation, c'est établir un plan d'actions pour réduire ces émissions : c'est ce que nous continuerons à faire en 2013 avec le Plan Climat.

Celui-ci comportera trois volets :

- les 3 fois 20 : je vous en reparlerai un peu plus loin,

- l'adaptation climatique : par exemple, il s'agit de réduire les îlots de chaleur,

- et puis, une évaluation régulière des consommations.

Le Bilan Carbone de la Ville de Lyon, a été la première étape de la démarche de notre Plan Climat, qui est donc une démarche organisationnelle ou alors autrement appelée patrimoine et services.

Nous avons donc comptabilisé, de façon aussi précise que possible, toutes les émissions produites pour les services rendus à la population et pour l'ensemble du patrimoine municipal. Ce Bilan Carbone a réuni une quarantaine de personnes, qui font partie du groupe Développement durable. Des personnes qui font donc partie de toutes les Directions, de toutes les Délégations et aussi un grand nombre d'élus.

Suite au Bilan Carbone, nous avons eu l'animation de plusieurs ateliers Carbone, qui ont rassemblé, là encore, tous les services et qui ont proposé la trame des fiches-actions du Plan Carbone.

Nous avons décidé de nous attacher particulièrement aux champs obligatoires, les périmètres 1 et 2 : ce sont ceux qui ont été retenus et donc qui concernent les émissions produites sur les sites par les services et par la production d'énergie, en lien avec son activité ; le reste, le périmètre 3, est optionnel, nous ne l'avons pas retenu, parce que nous n'en avons pas une maîtrise assez précise.

Alors, que nous a appris le Bilan Carbone ? 156.000 tonnes équivalent CO² ont été émises en 2010, pour l'ensemble « patrimoine et services » de la Ville et nous avons retenu 66.000 tonnes environ équivalent CO². Donc j'insiste sur cette année 2010, c'est l'année que nous avons retenue et ce n'est pas anodin. Nous avons la possibilité de comptabiliser nos émissions de gaz à effet de serre depuis 1990. Nous avons choisi 2010 et c'est assez courageux, puisqu'entre 1990 et 2010, nous avons déjà fait des efforts assez importants, en particulier avec la chaufferie bois de la Duchère. Ce qui veut dire que nous allons devoir faire encore plus, et je pense que nous allons y arriver !

Je vais vous rappeler les objectifs pour 2020, ce qu'on appelle donc communément les « 3 fois 20 ». Il s'agit de réduire nos consommations énergétiques de 20 %, de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 20 %, d'augmenter de 20 % notre part d'énergie renouvelable.

Quant à l'objectif pour 2050, on l'appelle parfois le « facteur 4 » : celui-ci ne sonnera pas quatre fois, mais il s'agit de diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre, donc de les réduire de 75 %.

Onze fiches-action ont été retenues, à partir d'une synthèse d'environ une cinquantaine de propositions d'actions, qui ont découlé des ateliers Carbone.

Nous avons retenu trois thèmes et je vais essayer de vous donner un exemple à chaque fois de fiches-action :

- d'abord, l'organisation politique et administrative : exemple, mettre en place les moyens humains nécessaires à l'animation du Plan Climat, ou bien décider d'un budget propre affecté à la gouvernance du Plan Climat ;

- le deuxième thème concerne l'énergie : c'est un thème très important pour nos bâtiments et l'éclairage public. Par exemple, nous allons décider de construire des bâtiments à énergie positive, chaque fois que cela sera techniquement possible, ou de réduire l'utilisation des fluides frigorigènes, en particulier le R22, mais là encore, nous allons être rattrapés rapidement par la législation, puisque dès 2015, ce fluide sera interdit ;

- le troisième thème concerne les déplacements professionnels : l'amélioration de la flotte des véhicules de la Ville de Lyon, en particulier et comme exemple, je vous donnerai donc des véhicules moins consommateurs, le marquage des véhicules de la Ville de Lyon, avec le logo et puis l'éco conduite, par exemple.

Alors, un petit focus sur l'énergie et les bâtiments : c'est un thème central, je vous l'ai dit, que nous allons décliner en quatre thématiques :

- d'abord construire des bâtiments à énergie positive : je l'évoquais à l'instant ;
- rénover les bâtiments existants ;
- optimiser le fonctionnement des bâtiments : pour mieux suivre et contrôler les consommations énergétiques et pour mieux entretenir les bâtiments, et optimiser les contrats d'exploitation.
- enfin, sensibiliser les usagers : d'abord les agents municipaux qui s'occupent des bâtiments ; prévoir qu'ils aient les bons gestes et là c'est vraiment de notre compétence ; ensuite sensibiliser et informer les usagers des services publics à la démarche Qualité Environnementale des Bâtiments, par de l'affichage, par des visites, qui ont toujours un grand succès : par exemple, la visite de la chaufferie de la Duchère, qui fait le plein chaque fois que l'on propose ces visites-là.

Là, nous sommes déjà à la marge de nos compétences, mais ce n'est pas pour cela qu'on ne va pas s'en occuper, puisque d'ailleurs, avec Gérard Claisse, nous allons entamer un cycle de formation sur les questions de climat et de bons gestes à adopter.

Je signale aussi le concours « Famille à énergie positive », pour lequel nous sommes partenaires et qui nous montre que des économies sont possibles, souhaitables et économiquement intéressantes. Tout cela dans un climat de joie et de convivialité ! Pour un objectif de 8 % d'économie d'énergie, nous avons eu régulièrement des résultats qui flirtaient les 20 %.

Vous voyez donc que le Plan Climat va populariser, on le voit, l'écologie, en pratique, en actes, et va montrer que tout le monde peut y gagner.

Alors, un calendrier : aujourd'hui j'espère que l'on va voter ce Plan Climat. La mise en œuvre, je vous l'ai dit, des actions est déjà en cours, d'autres vont commencer en 2013 ou plus tard.

Et puis le label Cit'ergie envisageable pour 2013 : effectivement, je suis d'accord avec M. Geourjon, un label oui, c'est utile ! C'est utile pour le rayonnement de Lyon !

Et bien, en matière d'énergie, il me semble qu'avoir un label, c'est intéressant aussi. Donc, le label Cit'ergie, qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ? C'est une déclinaison du label européen, qui récompense déjà environ 200 collectivités qui sont exemplaires en matière d'énergie.

Donc, c'est un outil pour optimiser notre Plan Climat pour une amélioration continue. Nous avons fait un pré diagnostic avec l'ADEME et ce pré diagnostic est très encourageant ; il nous fait espérer une labellisation dès fin 2013.

Cela va nous permettre de mieux évaluer nos actions en matière de climat énergie puisque nous serons évalués par des experts indépendants, donc on n'est pas dans le déclaratif. Nous serons évalués sur nos compétences propres, chaque collectivité ayant des compétences particulières (ce ne sont pas les mêmes de partout), il n'y aura pas d'auto déclaration.

C'est aussi une façon de développer des synergies d'agglomération innovantes puisque pour la première fois, une agglomération, le Grand Lyon, et trois villes de cette agglomération ont fait cette démarche conjointement. Il y a Vénissieux et Rillieux.

- Rendre les actions municipales plus visibles, c'est important, parce que ce que nous faisons, généralement, nous le faisons bien, mais nous avons du mal à le faire savoir. Donc ce label va nous y aider je pense.

Nous avons déjà fait des réalisations remarquables, mais sans en faire une publicité éhontée. Je pense par exemple aux écoles : Victorien Sardou qui va voir le jour, Marie Bordas, mais aussi Aimé Césaire avec la récupération d'eau. Tout cela existe, mais ce n'est pas très connu. Nos espaces verts labellisés, bientôt les cimetières, l'éclairage public qui est aussi très performant. Donc le label Cit'ergie va nous permettre une visibilité plus forte.

- Enfin encourager les bonnes pratiques des Lyonnais

Donc vous voyez que dans ce périmètre trois que nous avons un peu délaissé puisque la marge d'incertitude était forte, nous nous sommes quand même très impliqués de façon à peser sur les comportements de plus en plus vertueux.

Je dirai aussi que les grandes institutions lyonnaises ont pris leur part dans cette démarche. Je pense par exemple au covoiturage qui a été largement encouragé par l'Opéra, le guide des achats responsables que nous avons mis en place à la Ville de Lyon, donc des actions qui pourraient faire partie du périmètre trois, mais qui ne sont pas délaissées pour autant.

En conclusion, je dirai que notre Plan climat doit nous permettre par des investissements judicieux, de limiter l'impact d'une hausse prévisible des factures énergétiques de la ville. Donc, c'est un enjeu économique important.

Par ailleurs l'essentiel des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre relève directement de la population par le choix (ou le non choix) de leur mode d'habitation ou de transport. Mais nous ferons en sorte que nos actions exemplaires aient un effet de levier sur les comportements individuels, par exemple avec Cit'ergie, mais d'autres, comme le concours familles à énergie positive ou le repas à 80 kilomètres que nous avons fait également de concert avec l'ALE.

C'est notre contribution à la politique nationale de transition énergétique. C'est aussi un positionnement intéressant en tant que métropole européenne.

Donc, je vous demande bien évidemment d'approuver ce dossier.

M. DAVID Jean-Jacques, Maire du 6^e arrondissement : Madame Roy on a bien entendu le développement de votre Plan climat et du label Cit'ergie, mais cependant, nous avons un petit peu notre avis à donner.

Donc, avec ce Plan climat énergie, la Ville de Lyon s'engage-t-elle dans une politique énergie/climat volontariste ?

Dans le premier volet du plan, il est question des objectifs des « 3 fois 20 » à réaliser d'ici à 2020. Mais ces objectifs ne doivent pas cacher le fait que la Ville, en réalité, ne fait que combler son retard et s'inscrire enfin et seulement dans le cadre du « paquet énergie climat » européen et du Grenelle de l'environnement qui imposent à la France de réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre, en développant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

D'autres territoires se sont saisis d'ailleurs, de ces enjeux bien plus tôt que notre ville, comme la Ville de Paris qui a réactualisé au mois de décembre son plan climat, lancé en 2007. Mais si la ville ne montre pas la voie, nous approuvons quand même ce plan climat. Une liste détaillée des actions envisagées dans les domaines dans lesquels la ville va agir est présentée, mais le détail de chaque action reste malheureusement assez vague.

Concernant la réduction des consommations énergétiques, elle doit être un axe principal du Plan climat. A l'heure où la facture énergétique explose, réduire les consommations est évidemment impératif.

Les bâtiments municipaux recèlent un fort potentiel d'économie et d'efficacité énergétique. D'après l'ADEME, au niveau communal, les établissements scolaires sont le premier poste dans la consommation énergétique totale des bâtiments, viennent ensuite les équipements sportifs.

Il est indispensable que la ville prenne cet enjeu à bras le corps. D'autres grandes villes européennes, comme Francfort, sont novatrices et ont créé des référentiels plus ambitieux dans la rénovation du patrimoine bâti existant, que ceux mis en place au plan national.

Un audit énergétique a bien été fait dans une partie des bâtiments municipaux et 45 d'entre eux ont été identifiés comme les plus consommateurs d'énergie. Une feuille de route serait nécessaire pour préciser les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs dans ces bâtiments et ne pas en rester à des déclarations d'intentions.

Aussi, nous attendons de votre part une politique d'efficacité énergétique qui soit plus offensive, plus lisible et qui prenne en compte trois leviers complémentaires :

- Premièrement, le bâti, donc l'enveloppe des bâtiments. Dans ce cadre un plan d'action doit être imaginé avec le recours à un contrat de partenariat de performance énergétique (CPPE) par exemple. Le CPPE

consiste à financer une partie des coûts des travaux d'efficacité énergétique par la réduction des consommations énergétiques.

- Deuxièmement, les nouvelles solutions qui permettent d'agir sur l'exploitation et l'optimisation des flux énergétiques dans le bâti via l'utilisation des systèmes intelligents, type « smart grid », qui permettent de mesurer, de contrôler et de réguler.

- Troisièmement, la sensibilisation des utilisateurs des bâtiments à leur empreinte environnementale. De ce point de vue, la formation aux gestes éco-responsables est indispensable pour atteindre les objectifs de performance dans la durée. Dans ce cadre, tout octroi ou renouvellement de convention d'occupation de mise à disposition des locaux par la ville pourrait, par exemple, comporter des exigences particulières en matière environnementale. Il ne s'agit pas de prôner une régression des habitudes de consommation, mais une adaptation et une modération pour optimiser l'utilisation des ressources énergétiques.

Concernant le volet n° 2, l'adaptation au changement climatique, la délibération est là aussi très vague. Quelques bonnes intentions, mais aucune référence au Plan climat du Grand Lyon, aucune vision à long terme non plus. Il faut plus de cohérence et d'articulation avec ce qui se fait au niveau de la Communauté urbaine.

Enfin troisième volet, la démarche « Cit'ergie ». Elle permet de quantifier l'avancée du plan d'action avec des outils de pilotage et de suivi. C'est une bonne démarche d'évaluation en continu, de mesure de la performance, une vraie révolution managériale pour les services de la ville.

Mais là non plus, Lyon n'est pas pionnière. D'autres villes se sont déjà appropriées cet outil et ont avancé, comme Besançon, qui vient d'obtenir le label européen qui récompense les collectivités qui ont mis en place plus de 75 % des actions du plan d'actions. Lyon a encore du chemin à faire.

Avec le Plan climat qui pose des objectifs et la démarche « Cit'ergie » qui apporte une déclinaison opérationnelle du plan d'action, la ville se dote d'outils pour structurer une politique énergétique et climatique. Mais tout cela manque de vision globale. Il manque un agenda 21, qui constituerait le « chapeau » d'une politique de développement durable globale.

Comme nous l'avons dit au sujet du dernier rapport annuel sur le développement durable, la ville agit au coup par coup, avec une juxtaposition de mesures. Elle n'a pas une véritable stratégie et c'est bien regrettable.

Nous voterons quand même ce plan climat, mais nous regrettons que la Ville de Lyon ne soit ni exemplaire, ni précurseur. Alors que l'heure est à la transition énergétique, Lyon a un petit train de retard.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, chers Collègues, par cette délibération, vous nous proposez d'adopter le Plan Climat Energie de la Ville de Lyon ainsi que son engagement dans la démarche Cit'ergie.

Cette délibération fait suite à différentes étapes notamment :

- La signature en septembre 2008 de la déclaration Eurocities des Maires contre le changement climatique et de la convention des maires s'engageant, notamment, à établir un plan d'action visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- En octobre 2010, vous l'avez mentionné, le lancement du Bilan Carbone de la Collectivité, réalisé pendant l'année 2011 sur l'année de référence 2010, a permis de connaître précisément les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques pour l'ensemble des compétences de la Collectivité et de son patrimoine, pour le périmètre dit « patrimoine et services ».

- Depuis deux ans, nous examinons le rapport annuel sur le développement durable de la Ville, obligation faite à la collectivité par les lois dites « Grenelle de l'environnement ».

Les objectifs lyonnais, on les connaît et vous les avez rappelés, sont ceux de l'Union européenne, objectifs dit des 3 fois 20. Ce qui dans ce dossier est dommage et regrettable, et je partage malheureusement l'avis de Jean-Jacques David, c'est que nous avons manqué cruellement d'ambition.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire sur le rapport annuel «développement durable», on ne peut pas dire que la ville ne fait rien, car ce serait injuste et une mauvaise polémique politicienne. Par contre on ne peut pas dire non plus qu'elle soit audacieuse dans ce domaine, se contentant souvent du minimum requis, ce que cette délibération montre de façon regrettable et je suis sûr que vous êtes d'accord avec moi, en plus.

Cette délibération est révélatrice à la fois d'un engagement tardif, incomplet et imprécis.

Sur l'engagement tardif d'abord. Comme cela a été mentionné et il est vrai que sur les labels, malheureusement l'expérience récente montre que nous ne sommes pas très bons, Cit'ergie est un label qui existe depuis 2003, et nous ne nous engageons que 10 ans après son démarrage !

Il y a aujourd'hui en Europe 417 collectivités européennes qui sont labellisées et plus de 800 qui sont engagées dans cette démarche. On ne peut donc pas dire que nous soyons pionniers ! Certes c'est utile et ce

sera utile à la mise en œuvre de cette démarche, mais c'est tardif et nous ne faisons que recoller au peloton des collectivités qui sont engagées déjà depuis longtemps dans une telle démarche.

Cette situation serait pardonnable si au moins nous faisons preuve d'ambitions. Mais il n'en est rien puisque, là aussi, nous nous contentons, contre l'avis même du Ministère, du service minimum, ou plutôt du périmètre minimum d'examen.

Cet engagement minimum, vous l'avez expliqué, vous allez le limiter aux périmètres 1 et 2, ces émissions directes ou directement liées à notre consommation en excluant ce que l'on appelle le scope 3, c'est-à-dire toutes les émissions indirectes. J'imagine votre déception Madame Roy, j'imagine que vous avez en interne dû essayer de convaincre le Maire que c'était important. Car vos explications ce soir ne sont pas très satisfaisantes puisque c'est un périmètre très bien maîtrisé et de nombreuses collectivités, en France, ont engagé sur le périmètre des émissions indirectes, une analyse et des actions ! Et beaucoup d'entre elles vont participer à l'enrichissement de ce périmètre qui est certes parfois difficile à appréhender, et c'est vrai qu'il présente à la fois des constitutions de données et des facteurs d'émissions qui sont extrêmement difficiles mais il n'y a vraiment rien d'insurmontable, la preuve des dizaines de collectivités l'ont déjà fait.

Quel dommage de ne pas intégrer tout de suite ce scope 3. Dans la méthodologie donnée à la mise en place de ce bilan d'émissions de gaz à effet de serre, il est d'ailleurs bien dit que même si c'est vrai que la loi ne l'oblige pas, c'est vraiment regrettable de ne pas l'intégrer.

Enfin c'est un engagement flou et un peu sans ambition. C'est vrai qu'il y a très peu de chiffres. On nous dit que l'année 2013 sera consacrée à l'évaluation du coût des actions, ce que l'on peut entendre. Mais il est quand même dommage que cela ne se fasse pas maintenant, tout de suite. Mais sans doute est-ce pour faire des annonces à la fin de l'année 2013, pour peut-être, avec vos propres concurrents, essayer de leur faire croire que vous êtes converti à la nécessité d'engager un « plan climat énergie » ambitieux pour notre ville.

C'est vraiment très dommage que notre ville, qui pourtant présente mille atouts sur le sujet, grâce à nos industriels d'ailleurs et aux pôles de compétitivité de la ville, c'est vraiment dommage qu'avec ce plan climat énergie territorial, nous n'affichions pas une ambition un peu plus à la hauteur du potentiel que nous avons. Je vous remercie.

Mme RABATEL Thérèse, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, après le vote du Plan de protection de l'atmosphère lors du Conseil municipal de novembre 2012, cette délibération complète notre arsenal d'actions en termes de développement durable, avec plus d'ambition que vous ne le dites Monsieur Havard. C'est quand même un grand classique de l'Opposition par rapport à tous les plans que l'on peut faire, de dire qu'ils manquent d'ambition et qu'ils arrivent tard !

Les villes ont en effet un rôle important à jouer, en complément des directives et actions de l'Etat et de l'Union européenne. Le global et le local sont intimement liés pour réduire, voire empêcher, si l'on est optimiste, les désastres que pourraient produire un réchauffement climatique et un développement de la pollution accélérés.

Le Groupe GAEC soutient, bien sûr, l'engagement de la Ville à réussir les 3 fois 20 % de réduction des gaz à effet de serre et de consommation d'énergie, et d'augmentation des énergies renouvelables. Cela demande des efforts financiers et humains importants pour aller au bout de nos engagements. Il faut donc veiller à ce que les moyens humains soient proportionnés : il faut du personnel suffisant dans les services techniques de la Ville pour suivre les études, les travaux, les dépenses et le Groupe GAEC constate qu'ici et là, des moyens humains pourraient être renforcés et il soutient donc particulièrement l'action intitulée « *Mettre en place les moyens RH nécessaires* ».

D'une façon plus générale, concernant la production d'énergie, et les énergies renouvelables en particulier, nous souhaitons utiliser les atouts français, tout en sortant progressivement, mais sûrement du nucléaire. Mais nous alertons sur la nécessité de mieux prendre en compte la réalité des territoires : l'état des lieux de la production, de la distribution et de la consommation de l'énergie reste trop flou de la part des opérateurs actuels, ce qui est peu admissible et ne permet pas d'appréhender correctement les situations pour aller dans le sens de la production d'énergie renouvelable attendue. Nous espérons que cela pourra être remédié avec plus de bonne volonté de la part des opérateurs locaux.

Je vous remercie.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, les conférences internationales successives Rio + 20, Durban, et plus récemment Doha, n'ont pas été à la hauteur des attentes des peuples ! Au lieu de pousser au repli égoïste, tout devrait nous conduire, la crise aidant, à réinterroger les modes de développement pour les inscrire dans un cadre de développement humain et durable.

L'échec des négociations internationales sur le changement climatique ne nous poussent pas au statut quo ! Espérer des négociations internationales devient vain ! Du global au local, tel était, et est toujours, le sens à donner au développement durable !

La France est plutôt du côté des bons élèves et nos villes ont un rôle à jouer du local au global. Lyon n'a pas démerité ! Une belle page du Progrès, la semaine dernière, a développé nos belles opérations en matière de développement durable dans toutes les délégations de notre ville : les jardins, les espaces verts, l'éclairage public. C'est sûrement vrai que nous ne faisons pas assez, mais nous allons mieux le faire.

Mireille Roy, dans son introduction, a montré que nous étions en capacité d'initier et d'engager avec l'ensemble des services, sur nos bâtiments publics notamment, pour diminuer les gaz à effet de serre et pour réduire les consommations énergétiques.

Elle a parlé de Victorien Sardou, mais je pourrais mettre en avant la cuisine centrale à Rillieux, les rénovations des installations thermiques, l'isolation externe/interne avec près de 8 millions d'euros investis dans le changement des fenêtres, la chaufferie de la Duchère contributrice à la baisse du CO² et cette belle halle d'athlétisme avec ses 900 m² de panneaux voltaïques, sans oublier ce qui se fait au garage en matière de voitures et de vélos électriques, le covoiturage pour notre garage municipal.

Lancé le 29 novembre 2012, le débat national sur la transition énergétique va se dérouler jusqu'en juin 2013 et doit déboucher sur une loi de programmation. Et pourquoi pas, à la clé, construire un grand service public national de l'énergie avec toutes les institutions, la recherche, les entreprises publiques et privées qui concourent à la maîtrise de l'énergie et aux objectifs de transition énergétique. Il serait une garantie d'égalité pour l'accès à l'énergie pour tous, quelque soit la situation sociale de l'utilisateur. N'oublions pas qu'aujourd'hui dans notre pays, 8 millions de personnes sont en précarité énergétique !

Trois volets sont mis en avant dans notre délibération, je ne vais pas les citer, mais je rajouterai bien un 4^e volet : faire du citoyen un acteur à part entière de la politique énergétique, avec de la formation à toutes ces problématiques lui permettant d'avoir les bons gestes pour économiser l'énergie, pour mieux la gérer.

Mais nous savons que ce ne sont pas les comportements qui sont à l'origine des factures énergétiques insupportables mais bien les conditions de vie et la qualité du bâti. L'éducation à l'environnement doit être notre souci constant pour que tout citoyen soit en mesure d'apporter sa contribution, parler de toutes les énergies, interroger, comprendre, se forger un avis, proposer des actions.

Aussi, ne serait-il pas opportun de créer un centre de ressources pour les associations, les syndicats, les Conseils de quartier, les citoyens pour permettre au plus grand nombre l'accès au savoir, à la formation, la promotion des bonnes pratiques au service de la défense de l'environnement, d'une meilleure qualité de vie, de la protection de notre santé.

Bien entendu, nous votons cette délibération avec beaucoup d'enthousiasme.

Mme BRICHET Geneviève : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je vais éviter de répéter les détails de ce projet dont chacun vient de parler, surtout avec précision pour Mmes Roy et Gay, donc j'ai déjà enlevé une bonne partie de mon intervention pour ne me focaliser que sur l'essentiel.

Je veux seulement m'étonner que les Groupes de l'Opposition se fassent soudainement les chantres de l'écologie !

(Protestations.)

Puisqu'il me semble me rappeler, si j'ai bonne mémoire, qu'ils s'opposent systématiquement à des projets qui vont dans le sens d'un meilleur respect de l'environnement (je pense notamment aux réclamations de parkings, de voies rapides, etc.).

Je ne vais pas m'appesantir là-dessus mais simplement dire que la complexité pour une ville, c'est de mener ces améliorations dont on vient de parler sans imposer de trop grosses ou de trop grandes contraintes aux citoyens de notre ville et sans mettre en péril son équilibre et ses ambitions économiques. Ces contraintes, ce sont des contraintes financières, contraintes en termes de construction et de déplacements, contraintes en matière de développement.

Pour réussir pleinement une telle démarche, elle devra être généralisée à travers l'implication des autres acteurs et pas simplement de la Collectivité. Les acteurs qu'ils soient économiques, sociaux et citoyens eux-mêmes, je suis bien d'accord avec Nicole Gay là-dessus, pour s'associer aux efforts de notre ville. C'est bien une démarche collective que nous devons réussir ensemble.

De la même façon, une telle démarche ne peut réussir sans que la politique de développement de la ville y soit fortement impliquée, sous l'impulsion de son Maire.

C'est ainsi que nous devons œuvrer à partir de réalisations qui vont toutes dans le même sens. Je vais en citer quelques unes qu'on n'a pas citées aujourd'hui mais qui font parties de cette démarche :

- l'anneau des sciences est un exemple qui va permettre de désengorger les axes intérieurs à la ville en reliant les pôles principaux ;

- le développement constant des transports en commun et son amélioration (comme « A tous bus ») ;

- celui des modes de déplacements doux, bien entendu ;
- le nouvel éco-quartier de la Confluence, c'est aussi un effort important de la Collectivité vers plus de respect de l'environnement ;
- la requalification de voies de circulation dans un but d'apaisement comme celle de Garibaldi.

Cette vision cohérente de notre ville à long terme qui donnera une ville plus sereine, plus douce à vivre et nos enfants nous remercieront de l'avoir initiée.

C'est pourquoi nous soutenons cette proposition avec enthousiasme et je vais laisser, puisque je n'ai pas terminé mon temps d'intervention, la parole à Hubert Julien-Laferrière.

M. JULIEN LAFERRIERE Hubert, Conseiller municipal délégué : 30 secondes pour répondre à l'Opposition sur l'argument habituel de « manque d'ambition » pour dire qu'il y a quelques mois avait lieu à Naples, le forum urbain mondial. C'est un forum qui a lieu une fois tous les 3 ans et qui réunit toutes les grandes villes du monde. Et c'est la Ville de Lyon et le Grand Lyon qui ont été choisis pour présenter le Plan climat du Grand Lyon et de Lyon plus globalement dans le cadre de la table ronde sur la politique énergétique. Pourquoi ? Pour répondre à l'objectif des 3x20 le Grand Lyon et la Ville de Lyon mettent en place à la fois des politiques pour agir sur la demande mais aussi, pour agir sur l'offre à travers un véritable partenariat avec le monde économique. C'est ça qui a été remarqué par les organisateurs du forum urbain mondial.

A l'occasion de cette table ronde dans laquelle j'intervenais, aux moments des interpellations et des questions, beaucoup de personnes ont mis en avant l'exemplarité de la politique lyonnaise à travers sa politique globale à la fois d'action sur la demande et sur l'offre.

Mme ROY Mireille, Adjointe : Il est vrai qu'il y a d'autres collectivités qui ont été labellisées Cit'ergie. Mais il n'y a quand même pas tant que ça, en France, de grandes collectivités... Oui, Grenoble et Besançon. Paris n'avait pas jusque là de communauté d'agglomération donc ce qui est quand même assez nouveau, c'est cette démarche conjointe. Ca me paraît assez important.

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, le pré-diagnostic nous positionnait non pas au premier échelon, puisque comme vous le savez, il y a trois échelons, trois labels différents. Même si Besançon va recevoir aux Assises nationales de l'énergie, son label Gold qui est la distinction suprême de Cit'ergie, nous sommes déjà positionnés pour le deuxième échelon. Donc c'est quand même pas si mal !

D'autre part, M. David, je crois, a parlé des établissements scolaires puis des équipements sportifs. Comme vous l'avez dit, l'audit énergétique global a été fait et les écoles sont énergivores mais pas tant que ça finalement. Il s'agit quand même de petites structures. De toute façon, les plus énergivores sont dans le plan de rénovation (je pense à Louis Pergaud dans le 8^e qui est en train d'être rénové, par exemple). Si on les prend isolément, ce ne sont pas les bâtiments les plus énergivores. En revanche, on s'est interrogé et on va continuer sur l'opportunité de rénover ces bâtiments-là parce que ce sont des bâtiments pédagogiques. Et pédagogiques pour tout le monde, pas seulement pour les enfants, pour tous les usagers. Tout le monde va à l'école, y est allé ou ira un jour. C'est donc un moyen aussi de sensibiliser les gens, qu'ils soient professionnels, enfants, travailleurs dans les écoles. Ca me semble assez intéressant. Ca permet aussi de développer le co-voiturage, les pédibus... C'est bien.

En ce qui concerne les équipements sportifs, ils ne sont pas utilisés non plus 24h/24. C'est à cela aussi, qu'on réfléchit. Il s'agit d'argent public et de beaucoup d'argent en l'occurrence, on ne va pas rénover n'importe quel bâtiment sans prendre le temps de la réflexion. Il y a des choses qui sont plus intéressantes que d'autres, même si certains bâtiments sont moins énergivores, par exemple un gymnase des années 70. Il faut aussi prendre en compte l'utilisation.

Enfin, vous avez cité Besançon, Grenoble, Paris, j'ai quand même le plaisir de dire que ce sont trois villes de Gauche, alors j'aimerais bien avoir un petit exemple d'une ville de Droite ?

M. HAVARD Michel : Marseille.

Mme ROY Mireille : Oui mais ils ne sont pas labellisés et l'exemple n'est pas très bon en matière d'énergie !

M. HAVARD Michel : Plan climat 2008.

Mme ROY Mireille : Mais au Grand Lyon aussi le Plan climat a été lancé en 2007 et le Plan climat du Grand Lyon est tout à fait exemplaire et comme je vous l'ai dit tout à l'heure, il est hors de question de refaire le Plan climat du Grand Lyon. On n'a pas les mêmes compétences, donc on agit sur notre domaine.

M. HAVARD Michel : Bordeaux.

M. LE MAIRE : Je vous écoutais avec attention.

Monsieur Havard, si vous dites « moi mon modèle pour l'avenir de Lyon, c'est Marseille », je ne vais pas vous donner de conseil mais quand même, ce n'est pas le bon truc. Dites plutôt que vous voulez innover, faire autre chose, différemment... mais si à propos de tout, y compris sur ce sujet là, vous nous dites « c'est

Marseille »... Regardez les transports en commun entre ce qu'a fait Marseille depuis 10 ans et ce qui s'est fait dans l'agglomération, il y a quand même une différence.

Sur la rénovation urbaine, excusez-moi, entre les quartiers Nord et puis ce qui s'est passé à Vaulx-en-Velin il y a quand même une différence. La desserte des quartiers périphériques par la mobilité pour faire en sorte qu'on n'utilise pas sa voiture, il y a quand même une petite différence. Aujourd'hui, quand on dit que ce qu'on fait est modeste, non. Comme l'ont dit à la fois Nicole Gay et Mireille Roy, dans tous les services on pourrait prendre les services différents de la Ville, il n'y a pas un service où, actuellement, les politiques ne sont pas pensées en fonction effectivement d'engagement et de stratégie, pour faire en sorte que l'on puisse combattre le réchauffement climatique. Je crois que cela structure toutes nos politiques.

C'est vrai pour la ville, on pourrait le dire effectivement. J'ai noté tout à l'heure que sur les bâtiments, sur l'éclairage public, sur les espaces verts, sur le sport, les piscines, les cimetières partout il y a effectivement une implication qui fait qu'on met au cœur de ce qu'on réalise, le développement durable et plus précisément les engagements pour un plan Climat. Mais ceci se fait à l'intérieur d'une enveloppe plus globale. J'entendais tout à l'heure M. David qui parlait de Paris, mais cela n'a rien à voir. Paris c'est à la fois l'équivalent -en moins bien si vous le permettez, en moins abouti en tout cas c'est ce qu'ils essayent de travailler- d'une communauté urbaine sur son territoire et puis de la ville. En tout cas, ce sont les compétences de l'une et de l'autre, mais sur le Grand Lyon cela fait longtemps que nous travaillons sur un certain nombre de grandes politiques.

La première, à mon avis, c'est la lutte contre l'étalement urbain puisque c'est la première des politiques pour effectivement lutter contre le réchauffement climatique, c'est essayer de reconstruire la ville sur la ville, d'adopter les plans d'urbanisme qui lient les déplacements aux constructions à la fois économiques et puis de logements que nous réalisons. Lorsque nous sommes en train aujourd'hui de faire le Syndicat métropolitain des transports, c'est essayer lorsque nous avons fait le pôle métropolitain de penser effectivement une stratégie à la grande dimension.

Après, le deuxième point, effectivement les problèmes de mobilité urbaine, éviter aujourd'hui que chacun soit condamné à prendre sa voiture. Mais regardez un peu ce qu'était le maillage de l'agglomération en matière de transports en commun et ce qu'il va être demain. Parce que ce qui est en train de se réaliser est aujourd'hui capital car, effectivement c'est par exemple Gerland qu'on relie à la Confluence, c'est depuis Feyzin avec le T 4, qu'on relie les quartiers de la Part-Dieu et puis au-delà, jusqu'à la Doua, qu'on va relier. C'est avec ce que l'on vient de faire sur le prolongement jusqu'à Eurexpo de T 2, tous les quartiers de l'Est de l'agglomération qui sont aujourd'hui reliés.

Je pourrai citer l'ensemble des exemples, c'est évidemment -Thierry Philip pourrait en parler des heures- ce que nous avons fait en matière de propreté et de nettoyage pour faire en sorte qu'il y ait une réduction d'abord de l'émission de déchets, pour qu'ensuite nous puissions faire du tri collectif et l'améliorer, de manière à ce que nous puissions recycler un maximum les choses. Si en matière d'urbanisme ce que nous faisons lorsque nous avons fait la Confluence, ce n'est pas un label qu'on a eu, c'est de l'argent sur le programme Concerto parce qu'on était l'une des villes qui faisait un des projets les plus intelligents. C'est ce qui nous a valu, puisqu'on parle de label, la reconnaissance par WWF du quartier de la Confluence. Aujourd'hui ils ont remarqué quand même qu'on faisait un certain nombre de choses, quand le Nedo japonais décide de choisir Lyon pour faire un bâtiment intelligent, pourquoi il le fait à Lyon ? Parce qu'il pense effectivement qu'en matière de développement d'une cité intelligente de Smartgreen ; c'est aujourd'hui à Lyon que cela se passe.

Il n'y a pas que le Nedo, vous avez en même temps tous les grands groupes GDF Suez, évidemment EDF, la CNR bien évidemment aujourd'hui qui sont en train de travailler sur les projets Smartgreen, sur les projets de ville intelligente. Lorsque nous développons par exemple le projet Optimode aujourd'hui pour essayer à la fois de pouvoir prédire le trafic, de pouvoir conseiller les gens en leur disant de laisser leur voiture parce qu'aujourd'hui on calcule que vous mettez une heure avec votre voiture et une demi-heure par les transports en commun, on pourra vous indiquer dans quel parking relais vous pourrez laisser votre voiture, de manière à trouver le plus rapidement possible les transports en commun. C'est effectivement ce n'est pas simplement une question de label, c'est une question d'efficacité. Quand je regarde sur la longue distance, sur la longue période, ce que nous avons déjà réalisé et ce que nous sommes en train de réaliser, je me dis que la ville de demain, celle qui comme je le disais sera sobre énergétiquement mais riche socialement, et bien Lyon n'en est pas si loin et nous sommes engagés sur la bonne voie.

En tout cas, merci à toutes celles et à tous ceux qui portent aujourd'hui ce projet à la ville et dans l'agglomération, et toujours des femmes, c'est encore mieux.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Ensemble pour Lyon - UMP, Nouveau Centre et Apparentés s'est abstenu.)

(Adopté)

